

Strasbourg, 24 octobre 2019

AP/CAT(2019)11

Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA)

L'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA) est une plateforme de coopération entre les pays d'Europe et du Sud de la Méditerranée qui se consacre aux catastrophes naturelles et technologiques majeures. Ses objectifs principaux sont de resserrer et de dynamiser la coopération pluridisciplinaire entre les États membres afin d'assurer une meilleure prévention et protection face aux risques et une meilleure préparation en cas de catastrophes naturelles et technologiques majeures. EUR-OPA compte actuellement 25 États membres et soutient en particulier des projets sur l'éducation et la réduction des risques de catastrophe dans le but de développer une culture de prévention, par exemple par des exercices d'alerte dans les établissements scolaires, associés à des campagnes nationales annuelles. La plateforme diffuse également des informations préventives et des supports éducatifs sur la manière d'endiguer les effets des catastrophes naturelles et développe une méthodologie à l'intention des enseignants sur les connaissances de bases et les activités de sécurité nécessaires pour faire face aux situations d'urgence.

Le projet BeSafeNet

Le projet BeSafeNet a été lancé sous l'égide d'EUR-OPA avec trois principaux objectifs :

1. Promouvoir une culture de la sécurité auprès des jeunes :
 - les sensibiliser aux effets de leurs actes et de leur perception des situations d'urgence.
 - remplacer la peur par une culture de préparation.
2. Diffuser les connaissances dans des sociétés plurilingues :
 - créer une base de connaissances communes sur les bonnes pratiques.
 - diffuser les informations dans plusieurs langues dans l'intérêt de la société toute entière.
3. Devenir un outil interactif :
 - ouvrir le site internet de BeSafeNet à d'autres usagers et organisations pour qu'ils en bénéficient et apportent des commentaires.
 - enrichir son contenu par des contributions fondées sur des expériences vécues. Le public visé est le grand public et plus particulièrement les enseignants et les élèves.

L'Olympiade 2020

L'Olympiade est un concours en ligne entre établissements scolaires sur le thème « Développer ses connaissances pour faire face aux catastrophes ». Il est ouvert aux établissements d'enseignement secondaire des 25 États membres de l'Accord¹. Il faut avoir 16 ans ou moins pour y participer. Le concours permettra aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur les risques naturels et technologiques qu'ils pourraient rencontrer même en-dehors de l'école. Les élèves apprendront quels sont les bons comportements à adopter dans ces situations et comment réduire/prévenir au maximum l'impact des catastrophes.



Le Quiz se base sur cinq risques présentés sur le site web de BeSafeNet. Cinquante questions à choix multiples (10 pour chacun des 5 risques choisis), auxquelles il faudra donner une seule réponse, seront accessibles en ligne **le 28 février 2020 à 9 heures du matin (GMT)**. Les inscriptions des participants seront ouvertes jusqu'au 21 février 2020 à 9 heures.

www.besafenet.net
www.coe.int/europa

¹ Les États membres d'EUR-OPA sont les suivants : Albanie, Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Géorgie, Grèce, Liban, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, République de Moldova, Monaco, Maroc, Portugal, Roumanie, Fédération de Russie, Saint-Marin, Serbie, République slovaque, Ukraine.